



**Aux élèves du premier degré,
de l'enseignement technique
et de l'enseignement professionnel**

Chers parents, chers élèves,

Votre enfant recevra le second bulletin ce vendredi 27 mars 2026. Celui-ci sera aussi consultable à cette date sur la plate-forme <https://isltparent.be>.

Notre Règlement d'Ordre Intérieur a été modifié en ce qui concerne l'interdiction de fumer dans la propriété des établissements scolaires belges ainsi qu'aux alentours. Nous insistons pour que les parents fumeurs en tiennent compte également, par souci d'exemplarité.

De plus, aucun élève n'est autorisé à quitter l'établissement durant les récréations de 10h15 et de 14h45. Sur la pause de midi, seuls les élèves majeurs de 5e, 6e, et 7e années sont autorisés à quitter l'établissement.

En ce qui concerne les cours non assurés pour diverses raisons (professeurs absents, ...) les élèves restent sous la responsabilité de l'établissement. La Direction est seule détentrice de l'autorité pour autoriser les arrivées tardives ou les départs anticipés des élèves.

Ces diverses mesures ont été implémentées dans le document « Règlement d'Ordre Intérieur de la page <https://isl.be/frais-scolaires-reglements/> et votre enfant en a été avisé directement par courrier.

Nous en profitons pour vous rappeler l'organisation des semaines et mois à venir :

- Les **cours** sont **suspendus** les **19 et 20 mars 2026** pour l'organisation de nos conseils de classe
- Suite aux conseils de classe de mars, votre enfant recevra son bulletin n°2 le **vendredi 27 mars 2026**.
- Le **mardi 31 mars de 15h à 19h**, nous vous accueillerons **sur rendez-vous** avec votre enfant pour la **réunion parents-professeurs**. Les parents et élèves de 2^e année sont attendus à 13h à l'auditorium pour une présentation des orientations en 3^e année. La prise de rendez-vous est ouverte sur <https://isltparent.be>
- **lundi 06 avril 2026** : congé (lundi de Pâques)
- **mardi 07 avril 2026** : reprise des cours à 10h15
- dans l'enseignement technique, le montage des **portes ouvertes** commencera le **mardi 07 avril 2026** en fin de journée. Les jours qui suivent, un tour de rôle sera établi avec les professeurs d'atelier pour établir la participation des élèves au montage et aux activités des portes ouvertes
- **dimanche 12 avril 2026** : portes ouvertes



- **lundi 13 avril 2026** :

* Premier degré : visite de l'exposition portes ouvertes de 10h15 à midi, reprise des cours à 13h05

* Enseignement technique et professionnel : reprise des cours à 13h05

- **mardi 21 avril 2026** : marche parrainée

- **du 27 avril au 08 mai 2026** : congé de printemps

- **jeudi 14 mai 2026** : congé (Ascension)

- **vendredi 15 mai 2026** : cours suspendus (Journée pédagogique)

- **lundi 25 mai 2026** : congé (Pentecôte)

- **mardi 26 mai 2026** : reprise des cours à 10h15

- **mercredi 27 mai 2026** : cross de l'institut

Si l'organisation de la fin de l'année scolaire fera l'objet d'une communication ultérieure, veuillez noter les moments suivants :

- **du jeudi 18 juin au mercredi 24 juin 2026** : épreuves externes certificatives CE1D en 2^e année

- **vendredi 19 juin 2026** : en 6^e Technique (transition et qualification) et en 7^e professionnel : épreuve externe certificative Français

- **Vendredi 19 juin 2026** : jury de qualification en 6^e professionnelle

- **lundi 22 juin 2026** : en 6^e Technique de Transition : épreuve externe certificative Histoire

- **mercredi 24 juin 2026 à 11h55** : fin des cours pour tous

- du mercredi 24 juin au mardi 30 juin : conseil de classe de délibération : les professeurs titulaires appelleront les parents des élèves en échec.

- **vendredi 26 juin 2026** : Brevet d'art des Instituts Saint-Luc (6^e technique et 7^e professionnel)

- **samedi 27 et dimanche 28 juin 2026** : « Relais pour la vie » dans le parc Saint-Luc

- **dimanche 28 juin 2026** de 14h à 18h : atelier ouvert en ébénisterie

- **lundi 29 juin 2025** : publication des résultats sur <https://isltparent.be>

- **mercredi 01 juillet 2026 de 13h à 17h** : réunion parents-professeurs et remise du bulletin n°3. A 18h : proclamation des élèves diplômés (6^e techniques et 7^e professionnelles)

- **jeudi 02 juillet 2026 de 9h à 11h** : dépôt des demandes de conciliation interne

- **vendredi 03 juillet 2026** : fin de l'année scolaire

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Chers parents, Chers élèves, l'expression de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,

France GOOSSENS
Directrice